[illegible] jamais vu la figure d'un seul de ses codétenus. En Belgique, le régime de la séparation individuelle est absolu. Qu'il s'agisse de travailler, de manger, de dormir, de prier, le condamné est toujours seul. Sa cellule, à vrai dire, est confortablement installée : un lit, une chaise, une table, un établi, un bec de gaz, une bouche de chaleur, un robinet d'eau, un cabinet de toilette, des livres, rien n'y manque, excepte la compagnie d'un autre condamné.

Le 11 octobre, Timmerman était en train de travailler et peut-être de réfléchir sur la conséquence de son crime lorsque la porte de sa cellule s'ouvrit devant un visiteur étranger. Ce visiteur..... c'était M. le sénateur Bérenger de la Drôme qui, avec plusieurs autres délégués français, s'était rendu en Belgique pour assister au congrès pénitentiaire d'Anvers.

M. Bérenger de la Drôme est un partisan convaincu du régime cellulaire. Il a toujours soutenu qu'on pouvait supporter sans danger un emprisonnement cellulaire d'une certaine durée. Aussi, lorsqu'il apprit qu'il y avait quelque part un homme qui était en cellule depuis trente et un ans et qui s'y portait fort bien, notre sénateur demanda-t-il l'autorisation de le voir.

L'autorisation fut accordée, et c'est ainsi que Timmerman reçut la visite de M. Bérenger de la Drôme.

Mais notre sénateur n'est pas seulement le défenseur du régime cellulaire, il est encore le père de la loi sur la libération conditionnelle qui permet de libérer avant l'expiration de leur peine les condamnés qui ont donné des gages d'amendement et de repentir.

M. Bérenger s'est souvenu de cette loi qui fonctionne depuis longtemps en Belgique ; il a demandé à voir le dossier de Timmerman, et après s'être convaincu que ce condamné depuis trente et un ans s'était montré soumis, travailleur et repentant, il s'est adressé au roi des Belges et a sollicité la grâce de ce malheureux.

La grâce a été accordée et le 15 courant Timmerman a été mis en liberté conditionnelle après avoir passé trente et un ans huit mois et seize jours en cellule !

⁂

En voilà un qui ne dira pas que les congrès internationaux pénitentiaires n'ont aucun résultat pratique !

Et cependant quel est le sort qui désormais attend ce malheureux et quelle déception ne va-t-il pas éprouver en recouvrant sa liberté !

C'est en vain qu'il recherchera un parent, un ami, une figure de connaissance. Je ne demande même si, en mettant le pied dans la rue, il n'éprouvera pas une certaine stupeur, car tous les objets qu'il y verra seront en quelque sorte nouveaux pour lui. Depuis trente-un ans, Timmerman n'a pu contempler ni la figure d'une femme ni le sourire d'un enfant ! Au bruit cadencé des gardiens faisant la ronde dans les couloirs va succéder tout à coup le tumulte de la rue avec le bruit des lourds camions circulant sur la chaussée, le sifflet de la locomotive, les éclats de rire des jeunes gens sortant du gymnase, les cris des marchands, les plaintes des mendiants.

La lumière électrique, le téléphone, le tramway, que de sujets d'étonnement !

Fougas, nous dit le romancier, n'a pu se faire à tous ces changements. Mais Fougas avait dormi pendant quarante-six ans. Timmerman, lui, n'a pas dormi. Il a souffert pendant trente et un ans, souffrant après la liberté. Cette liberté lui est rendue. Espérons qu'elle lui sera profitable.

L'ÉLECTION DE CLIGNANCOURT

Paris, 16 novembre. — Nous venons de parcourir les diverses stations de Clignancourt.

La moitié des électeurs à peu près ont dû voter.

Les stations les plus animées, depuis 4 heures seulement, sont celles des rues de Clignancourt et Antoinette.

Les autres sont presque désertes. Aucun incident sérieux. Pas une seule arrestation. Jamais les postes de police n'ont été plus calmes.

Paris, 16 novembre. — Voici les résultats définitifs du premier tour de scrutin :

Inscrits : 18,716 ; votants : 10,133 ; bulletins blancs : 1,053 ; bulletins nuls : 575.

MM. Lavy, candidat du parti ouvrier, 2,343 voix ; Lissagaray, directeur de la *Bataille*, 2,045 ; Longuet, radical socialiste, 1,443 ; Déjeante candidat ouvrier dissident, 1,069 ; le docteur Lunel, ex-boulangiste, actuellement révisionniste 712 ; Jules Roques, socialiste révolutionnaire, directeur de l'*Egalité* et du *Courrier français*, 685; Lefebvre, soc, 255; Dufresnoy, candidat révisionniste, 107; Les autres candidats ont recueilli ensemble 641 voix.

Comme on le voit, par les chiffres plus haut, le nombre des abstentions s'est élevé à 8.583, chiffre que les boulangistes ne vont pas manquer de s'attribuer, en ajoutant que, pour être élu, il suffirait à un candidat de recueillir 4.680, soit le quart des inscrits plus un.

Aucun des candidats, arrivant en tête aujourd'hui, n'a pris d'engagement, quant au désistement au second tour; mais si MM. Longuet ou Dejeante se retirent, il faut prévoir qu'une grande partie de leurs voix seront portées sur Lissagaray, plutot que sur Lavy.

Le candidat cher à M. Constans serait alors élu à moins qu'une nouvelle candidature surgisse dans la quinzaine, ce qui ne serait pas tout à fait impossible.

C'est ainsi que déjà on prête aux boulangistes, alléchés par le nombre d'abstentions, l'intention de présenter au ballottage, sinon ouvertement, du moins officieusement, M. Lucien Kabuel, rédacteur de la *Cocarde*, ancien communard.

Aux élections générales, les voix à Clignancourt s'étaient ainsi répartis :

Boulanger, 7.816; Joffrin, 5.507; Thiébaud, 476; Jules Roques, 359.

Paris, 16 novembre, 8 h. 15. — Les difficultés éprouvées ce matin pour la formation des bureaux se sont renouvelées ce soir au moment du dépouillement pour trouver des scrutateurs.

Les électeurs se désintéressent de l'élection et préfèrent faire cohue à la fête foraine de leur quartier. Dans chaque section on relève un certain nombre de bulletins « Boulanger » qui sont comptés comme nuls par les présidents de section.

Paris, 16 novembre. — L'animation à Montmartre est demeurée restreinte, même lorsque le maire a proclamé, du haut du perron de la Mairie, les résultats définitifs.

A peine quelques groupes, discutant ces résultats, et de nombreux agents défendant, bien inutilement, l'entrée de la mairie. La proclamation du scrutin a été accueillie par des cris de : Vive Lavy ! vive le parti ouvrier ! à bas la boulange !

Tout à coté, la fête foraine du quartier bat son plein. Une colonne de 250 braillards, hommes, femmes, enfants, a traversé, vers neuf heures, le quartier, en chantant : Ça ira, les boulangistes, on les pendra ! Les agents répondent en sourdine, tout en assurant la libre circulation des manifestants.

NOUVELLES DU JOUR

Un accident à Paris

Paris, 16 novembre. — Ce matin, les chevaux de la voiture du Prince et de la Princesse de Danemarck se sont emportés, avenue de l'Alma. Deux passants sont parvenus à les maîtriser; le Prince et la Princesse n'ont eu aucun mal, mais leurs deux sauveteurs sont grièvement contusionnés.

Un grand incendie à Dijon

Dijon, 16 novembre. — A cinq heures, un incendie s'est déclaré dans l'un des bâtiments de la grande stéarinerie de l'Est, située route de Beaune. Malgré la rapidité des secours, deux autres bâtiments sont en feu; on aura beaucoup de peine à sauver les autres.

Les bonbonnes d'acide sulfurique éclatent, et sont projetées à des distances considérables. A huit heures, l'incendie augmente; il ne reste plus qu'à faire la part du feu: 500 ouvriers et ouvrières vont se trouver sans travail.

Paroles de paix

Berlin, 16 novembre. — Recevant aujourd'hui le président et les vice-présidents du Reichstag, l'empereur a exprimé son avis sur la situation générale et a assuré qu'on pouvait nourrir le plus ferme espoir dans le maintien de la paix.

Un déraillement

Sofia, 16 novembre. — On mande de Constantinople en date du 15 :

Hier, le pont du chemin de fer de Salonique, sur le Vardar, s'est écroulé au moment du passage d'un train qui transportait des soldats, dont une vingtaine ont été noyés et plusieurs blessés. Une inondation avait miné le pont.

Salonique 16 novembre. — Dans l'accident du déraillement du train militaire, près de Topsin, il y a exactement 40 morts et autant de blessés. La voie est interrompue.

Le naufrage du « Serpent »

Corcubion, 16 novembre. — Le nombre des victimes du naufrage du *Serpent* inhumées jusqu'à hier soir est de 36. La plupart étaient tellement défigurés qu'il était impossible de les reconnaître.

Le krack anglais

Londres, 16 novembre. — Le désastre de la maison de banque Baring Brothers entraînera la chute de trois autres maisons très importantes.

Fin de la révolution dans le Honduras

New-York, 16 novembre. — Une dépêche de Téguccigalpa annonce que le général Sanchez et les principaux officiers révoltés ont été fusillés sans jugement sur la place principale. La révolution est ainsi terminée.

Sinistre trouvaille

Vienne, (Isère), 16 novembre. — Le parquet de Vienne a commencé une information sur une affaire enveloppée de circonstance mystérieuses.

Tout récemment, des puisatiers employés au curage d'un puits situé en plein champ, sur la commune de Communay, mettaient à découvert des ossements humains et des vêtements de femme.

La gendarmerie de Saint-Symphorien s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

On croit être en présence des dépouilles d'une femme disparue il y a dix ans environ. A ce moment-là, sur une dénonciation anonyme, une enquête fut ouverte sur la disparition d'une personne appartenant à une famille de propriétaires du pays. Les recherches n'aboutirent pas; les parents mêmes avaient été signalés comme les auteurs de la disparition.

Mort de John Lewis-Brown

Paris, 16 novembre. — Un peintre charmant dont tout le monde regrettera la disparition, John Lewis-Brown, est mort hier matin à dix heures, après une longue maladie et de cruelles souffrances.

Il était dans sa soixante-deuxième année.

Il faut citer parmi ses œuvres les plus connues : *le Campement des spahis, les Avant-postes, Reischoffen, l'Armée du Rhin, Haguenau, les Piqueurs à la française, la Marée montante, la Chasse à courre* qui fut exposée avec tant de succès au Salon de 1878, etc., etc., etc. Plusieurs de ces tableaux ont reparu en 1889 à la Centennale.

Le prince Victor

Bruxelles, 16 novembre. — Le prince Victor a quitté Bruxelles à midi.

Le prince se rend à Farnborough où il va passer quelques jours auprès de l'impératrice Eugénie.

L'affaire Gouffé

Paris, 16 novembre. — L'article que le *Matin* a publié sur l'opinion des jurés dans l'affaire Eyraud a été communiqué hier à celui-ci par son avocat, Me Delory.

— Qui est-ce qui m'a fichu ces gens-là ! s'est écrié l'accusé : ils racontent qu'ils vont me faire condamner à mort et cette coquine de Gabrielle n'aurait que dix ans de travaux forcés ! Mais ça ne se passera pas comme cela ! Il faut récuser ces jurés-là, sans quoi je refuse d'être jugé par eux.

Et comme son avocat lui laissait entrevoir que l'affaire serait vraisemblablement remise, le prisonnier s'est félicité de cette éventualité, en disant que l'autre jury lui serait peut être plus favorable.

Quant à Gabrielle Bompard, elle a paru fort dépitée en apprenant la remise de l'affaire ; elle a eu un mot très parisien qui peint bien son état d'esprit.

— C'est embêtant à la fin ! Si ça dure comme ça longtemps, ma robe va être fanée.

Nancy, 16 novembre. — Le docteur Bernheim, de la Faculté de Nancy, que le défenseur de Gabrielle Bompard voulait *citer comme témoin, ne* pourra pas assister au procès Eyraud par suite de maladie.

Paris, 16 novembre. — Le *Matin* annonce que son rédacteur, M. Jean Moro, qui avait demandé aux jurés leur opinion motivée sur l'issue du procès Eyraud-Bompard, a reçu hier un mandat de comparution devant M. Athalin, juge d'instruction au tribunal de la Seine.

Une déclaration de M. Piou

Le *Soleil* publie une déclaration de M. Piou au sujet du langage des journaux républicains, qui déclarent que l'acceptation de la République devrait entraîner l'acceptation de la loi scolaire et de la loi militaire. Nous en extrayons les passages suivants :

« Les journaux républicains dont vous me parlez, nous a répondu M. Piou, se méprennent étrangement. A cette question : Accepter-vous dans toutes leurs dispositions la loi scolaire et la loi militaire ? Je réponds très nettement : Non.

» Loin de les accepter, j'entends les combattre devant le suffrage universel, au moins dans leurs parties les plus blessantes.

» On dit : « La loi militaire et la loi scolaire sont la pierre de touche entre vous et nous, entre vous, les hommes de la concentration conservatrice, et nous, les hommes de la concentration républicaine; » et moi je réponds : « Cela est vrai, et je l'entends ainsi. »

» La question a été nettement posée ; la réponse est aussi claire et nous voilà les uns en face des autres sur notre véritable terrain de combat.

» S'imaginer que nous renoncerons à ces revendications, c'est s'imaginer que nous cesserons d'être conservateurs; cela, jamais ! »

La guérison de la phtisie. — Le remède du docteur Koch

Berlin, 16 novembre. — On se moque beaucoup ici de la nouvelle accueillie par le *Times* et d'autres journaux étrangers et d'après laquelle la découverte du docteur Koch sur le traitement de la tuberculose serait exploitée par une société anonyme.

Le désintéressement du savant est absolu ; s'il ne veut pas encore divulguer le secret de la composition de son remède, c'est uniquement afin de n'en point compromettre le succès.

La fabrication du remède exige, en effet, une extrême prudence et ne peut être faite actuellement que dans le laboratoire où ont eu lieu toutes les expériences, il serait très dangereux de le laisser fabriquer aujourd'hui par d'autres personnes que le docteur Koch et ses collaborateurs; mais, à n'en pas douter, le secret sera dévoilé sitôt que ces inconvénients auront disparu.

On remarque que dans le mémoire publié hier, le docteur Koch dit simplement en deux lignes qu'il a fait sur lui-même l'expérience de son remède, alors qu'il ne savait pas encore s'il produirait les effets espérés.

La vaccination de la tuberculose

Paris, 16 novembre. — MM. Charles Richet et J. Héricour ont communiqué hier soir à la Société de biologie les résultats de leurs recherches sur la vaccination de la tuberculose.

Ces résultats sont très curieux : ce sont les premiers essais couronnés de succès, de vaccinations par des substances chimiques élaborées par les microbes, suivant la méthode inaugurée par M. Pasteur.

Cette méthode a été brillamment appliquée par MM. Bouchard, Charrin et Roux, les élèves de M. Pasteur.

Mgr Lavigerie et l'Académie

C'est à tort que plusieurs journaux annonçaient hier la candidature du cardinal Lavigerie au fauteuil d'Emile Augier. Le cardinal n'a jamais eu l'intention, déclare-t-il, « de succéder à un auteur » dramatique dont les idées religieuses ne sont pas » des plus orthodoxes ».

Le krach anglais

Londres, 16 novembre. — La maison Baring avait à payer lundi une traite de 100 millions de francs (4 millions de livres) tirée sur elle par sa succursale de Buenos-Ayres, J.-B. Hale.

La Banque d'Angleterre a garanti 2 millions de livres (50 millions de francs), la London And Westminster Bank 750,000 livres (18 millions 750,000 francs), Rothschild 500,000 (12 millions et demi), Hambro 400,000 (10 millions), Glyn Mills 500,000 (12 millions et demi), Morgan 350.000 (8 millions 750,000 francs).

On espère que la faillite sera évitée, grâce à ce fonds de garantie.

M. Charles Baring, chef de la maison, a soixante-cinq ans. Il est titre : lord Revelstoke, es est membre de la Chambre des Communes depuis 1885. Il est parent de sir Evelyn Baring, l'agent bien connu du gouvernement anglais.

La famille du socialiste

Le citoyen Jules Guesde, le socialiste révolutionnaire bien connu, mais qui s'appelle de son vrai nom Jules Benoit, vient d'avoir la douleur de perdre son père.

Nous respectons toutes les douleurs, surtout quand elles touchent, comme celle-ci, au sentiment le plus sacré, celui de la famille ; mais nous ne pensons pas à troubler le chagrin du fils en disant que le père est mort, à Passy, « muni des sacrements de l'Eglise », enterré, chrétiennement, et accompagné à sa dernière demeure par sa fille en religion Sœur Marie-Elisabeth du Bon-Secours.

Le citoyen Jules Guesde a donc une sœur religieuse, d'un ordre qui se dévoue au service des malades, et qui, lui aussi, fait du socialisme, et du bon.

Au Vatican

Rome, 16 novembre. — Bien que le Saint-Père n'ait encore rien manifesté au sujet du prochain Consistoire, on semble d'accord à dire qu'il n'aura plus lieu cette année.

Comme je vous l'ai télégraphié, le Vatican vient de conclure un Concordat avec l'Equateur. Il a été signé le 8 novembre au Vatican. Ce concordat règle le traitement des huit mensas épiscopales. Les rentes de ce budget provenaient jusqu'à présent de la dîme.

Ce système avait beaucoup d'inconvénients. La République demande une modification depuis assez longtemps. Le Saint-Siège était disposé à accepter ce changement, d'autant que par les Concordats de 1862 et de 1881, on avait admis, de concert, le principe de la conversion de la rente. En 1884, la République abolit la dîme et proposa un traitement épiscopal à prélever sur les rentes de l'Etat.

M. Flores fut envoyé à Rome, mais il échoua, le Saint-Siège considérant ce mode de paiement comme très peu sûr. Vint ensuite M. Larrea, et l'on concerta une convention d'après laquelle le budget ecclésiastique se composera dorénavant de 8 0/0 des valeurs des terres du pays.

Cet arrangement fait honneur aux négociateurs.

On a fait beaucoup de bruit autour du prétendu pèlerinage de l'impératrice d'Autriche au Vatican. Voici la vérité vraie. Quand la souveraine, très indépendante d'esprit, est arrivée à Florence, le consul autrichien de cette ville a pris peur et a télégraphié ses craintes à l'ambassade et au gouvernement. On a immédiatement mis tout en branle pour savoir si elle irait au Vatican, et, comme l'impératrice ne prend conseil que d'elle-même, on a eu des appréhensions.

Heureusement pour M. Crispi, qui a passé un mauvais quart d'heure, M. de Bruck, l'ambassadeur d'Autriche près le Quirinal, est un protestant fanatique et un ami intime. Ce haïseur du Vatican a fait toutes les démarches extraordinaires pour faire plaisir à M. Crispi. Mais celui-ci, me dit-on, ne sera rassuré que le jour où la souveraine aura quitté l'Italie.

Oh ! triple alliance, quelle belle chose !

Le mouvement artistique

L'Académie des beaux-arts s'occupe du projet de réorganisation de l'Ecole de France à Rome, qui lui a été soumis par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Un rapport définitif sera lu à la prochaine séance.

— Le monument colossal qui doit être élevé à Sainte-Anne d'Auray en l'honneur du comte de Chambord est presque entièrement terminé. Il n'aura pas moins de onze mètres de haut.

C'est M. Deperthe qui a été chargé de la partie architecturale. Le sculpteur est M. Alfred Caravannicz.

Un livre intérressant

Le baron du Casse, ancien aide-de-camp du prince Jérôme, qui a donné déjà plusieurs volumes de mémoires sur les personnages qu'il a fréquentés, vient de publier un volume de souvenirs.

Le livre dont il s'agit aujourd'hui se rapporte à la période pendant laquelle le baron du Casse, alors capitaine, fut attaché à la personne de Jérôme Bonaparte, l'ex-roi de Westphalie, gouverneur des Invalides, sous la présidence de Louis-Napoléon.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'Exposition de chrysanthèmes. — Les banderolles qui s'étalaient, dimanche matin, rue de Lannoy, ne mentaient pas en annonçant une « fête de fleurs »; c'est, en effet, une véritable fête de fleurs, un régal exquis pour les yeux, que le cercle horticole de Roubaix avait organisé dans la salle de la *Concordia*.

Les fleurs du Japon, tout le monde le sait, ont aujourd'hui la faveur d'un nombreux public : des deux côtés de la frontière, leur culture a pris une extension extraordinaire. Les expositions de Tournai, par exemple, sont aussi remarquables que celles de Roubaix — et si les Roubaisiens vont assister aux manifestations horticoles de la ville aux « Chonq Clotiers », les Tournaisiens, de leur côté, par une charmante réciprocité, connaissent toujours, quand il s'agit d'expositions florales, le chemin de Roubaix.

L'exposition de la rue de Lannoy est ravissante : plus de 300 variétés de chrysanthèmes y sont représentées. Ici le « cœur magique » aux tons presque violets, l' « ébouriffée » au coloris d'or fauve, le « roi des Japonais », espèce possédant dans toute sa pureté la forme japonaise, la « blanche peignée » à la robe immaculée, « Mme Clémence Audiguet », espèce des plus curieuses, dont les pétales se replient sur eux mêmes.

Là, le « White globe » blanc, la « Sœur Dorothée » chysanthème en tubes, affectant la forme de l'anémone, l'« automne » espèce des plus difficiles à cultiver au point de vue des teintes, la magnifique variété « Jeanne d'Arc » à fleur de pivoine, les formes à aiguilles comme la « nymphe », des incurvées, des étoilées, que sais-je encore ? L'énumération de ces jolies choses nous prendrait des colonnes entières.

Beaucoup de monde a visité cette charmante exposition. Le jury s'était assemblé pendant la matinée : il était composé comme suit :

Président, M. Alfred Delahaye, jardinier chez M. François Roussel, à Roubaix; secrétaire, M. E. Mulnard, horticulteur à Saint-Maurice-lez-Lille, secrétaire-général du cercle horticole du Nord; membres : MM. Henri Bossut, jardinier chez M. Dubar-Bayart, à Mouveaux ; Henno-Delbosse, marchand de graines à Tournai, et de Martelaere, jardinier chez M. Jean Lefebvre, à Roubaix.

Voici la liste des récompenses décernées : *Hors concours* : médaille d'argent avec félicitations du jury, accordée par l'administration du cercle horticole à M. De Martelaere, jardinier de M. Jean Lefebvre à Roubaix, pour un nouveau genre de culture, présenté pour la première fois.

Plantes en pots ; 1er prix, palme en vermeil avec félicitations du jury, M. Ad. Leclercq, jardinier de M. Ternynck à Roubaix ; 2e prix, médaille d'argent de 2e classe, M. Delombaerde, horticulteur à Mouveaux ; mention honorable, M. Delombaerde, horticulteur à Mouveaux ; médaille d'argent de 2e classe, à M. Henri Lerouge, jardinier chez M. Delattre, à Marcq-en-Baroeul, pour gerbes.

Fleurs coupées. — 1er prix, medaille de vermeil, grand module, avec félicitations du jury, à M. Achille Bossut, jardinier chez M. François Masurel à Mouveaux; 2e prix médaille de vermeil de 1re classe à M. E. Lerouge, jardinier chez M. Ferlié à Croix; 3e prix médaille de vermeil 1re classe à M. Bricoute, jardinier chez M. Graby à Halluin; 4e prix, médaille en argent grand module à M. L. Delraye, jardinier chez M. Druon-Voreux à Roubaix; 5e prix médaille, en argent de 1re classe à M. A. Lerouge jardinier chez Mme veuve Wallaert à Croix; 6e prix médaille en argent de 2e classe à M. Gillard, jardinier de M. Duhamel à Roubaix; 7e prix médaille en argent de 2e classe à M. F. Duhamel jardinier chez M. L. Lefebvre, à Roubaix; 8e prix, médaille en argent de 3e classe à M. H. Hurbeaux jardinier de M. Grimouprez à Roubaix.

Les succès du Collège. — La Faculté des sciences de Lille vient de conférer le grade de bachelier ès-sciences à MM. Jules Labbe, Edouard Mareseaux (de Tourcoing), Henri Carrez qui ont fait leurs études, au collège de Roubaix.

— La Faculté des lettres a accordé le diplôme de bachelier (examen de rhétorique) à MM. Auguste Campion et Jean Dhalluin, élèves du Collège.

M. Pierre Desrousseaux a été admissible à la Sorbonne, à Paris.

Conférences au Cercle militaire. — Le Cercle militaire de Roubaix a obtenu de M. le Général en chef, commandant le premier corps d'armée, d'avoir un officier de la garnison de Lille pour faire des conférences militaires.

La Commission du Cercle a décidé, dans un but de bonne camaraderie, d'inviter tous les officiers de la réserve et de l'armée territoriale de Roubaix et des environs, ne faisant pas partie du Cercle. Ces conférences auront lieu trois fois par mois, à des dates qui seront annoncées par la voie des journaux.

La première conférence aura lieu le mercredi, 19 courant, à huit heures et demie précises du soir, au local du Cercle, *Grand Café*, rue de la Gare. — Tenue civile.

Les membres de l'œuvre des églises pauvres célébreront jeudi prochain, 20 novembre, la fête de Sainte-Elisabeth de Hongrie, leur patronne. A cette occasion un salut solennel aura lieu à 5 heures en l'église Notre-Dame; l'instruction sera donnée par un R. P. Jésuite.

Comme les années précédentes, les dames ont organisé, dans une salle attenante à la même église, une exposition d'ornements et de linges sacrés destinés à être offerts aux paroisses pauvres. Cette exposition, qui a été inaugurée dimanche, est très-intéressante, tant par la variété des objets, que par leur provenance et les soins apportés à leur confection. Nous engageons vivement nos lectrices à aller la visiter; elle est ouverte tous les jours, jusqu'au jeudi 20 courant, de 9 h. à midi et de 2 heures à 5 heures.

Le drame d'Ascq. — Le brigadier de gendarmerie de Lannoy avait amené à M. le juge d'instruction un fermier d'Ascq et son domestique qui ont vu, mardi, vers six heures du matin, un mendiant qu'ils ne connaissaient pas. Ce mendiant leur a dit : « Je viens d'aller demander l'aumone chez M. le curé, comme j'ai l'habitude de le faire, et j'ai vu que M. le curé était tué et peut-être aussi sa servante.

Ce fermier, confronté avec Demouveaux, a affirmé qu'il ne reconnaissait pas en lui le mendiant. On l'a prié de donner le signalement de ce mendiant et ce signalement concorde assez avec celui du mendiant à l'allure suspecte qui s'est montré grossier envers Rosine et que M. le curé ne cesse de signaler à la justice. On le recherche activement à Roubaix.

M. le curé d'Ascq continue à se rétablir rapidement. Il pourra bientôt être confronté avec les accusés et ce sera un grand point pour les progrès de l'instruction.

Une chanson dédiée à Gustave Nadaud. — Nous avons dit hier, que le chansonnier lillois, Desrousseaux, avait récité en l'honneur de son confrère et ami, M. Gustave Nadaud, une pasquille, au banquet de l'Union artistique et littéraire. Cette chanson est intitulée : « Viv' Nadaud. » La voici :

I

In quarante-huit, un homme,
Aujourd'hui connu comme
L'loap blanc dins l'monde intier,
Gaimint quitt sin métier.
I'd'vient, d'marchand d'étoffe,
Ecrivain, philosophe ;
Mais philosoph' joyeux
Comme on n'peut point vir mieux,
Ses couplets pleins d'finesse
D'esprit, d'gaîté, d'tendresse
Mérit'nt qu'on crie bien haut
Ref. Viv' Nadaud ! (bis)

II

D'abord, de l'biell' jeunesse,
Avec eun' grand' justesse,
I'dit tous les plaisirs
Et même les p'tits soucis ;
Les mariach's d'étudiantes,
Fill', in amour, savantes,
Avec des étudiants
Pressés d'dev'nir savants.

III

J'parle des lorettes,
Dins l'richess' trop coquettes,
Qui mèn'nt si grand train,
Qu'ell's n'ont pus rien l'lind'main.
Quand j'pinse à nos cocottes
Com' nous disons nous autes,
J'vos que rien n'est cangé :
L'mond' n'est point corrigé.

IV

Il a, de l'bonn' manière,
Fait l'tableau de l'*Chaumière*,
Parlé d'*Valentino*,
D'*Mabile* et du *Prado*.
Chès guinguette, il faut l'dire,
Hélas ! ont fini d'rire...
Mais Nadaud dans l'souvenir.
Les fait r'vivre et chérir.

V

Quand i forge eune histoire,
Il a l'don de l'faire croire ;
Car c'hest simplement dit,
Quoiqu' remhourré d'esprit.
Il a fait rire à larmes,
In parlant d'deux gendarmes,
Brav's gins qui n'ont qu'qu'rar'mint
Donné tant d'agrémint

VI

J'dit qu'pour régaler les
A ses noirs camarades,
Un carbonnier malin
A fait pringe un grand bain;
Qu'après ch'debarbouillache
Du corp et du visache,
Quand leurs f'mes l'ont r'vus,
En'les ont [illegible] tous.

VII

In France, i n'y a personne
Qui n'connot *Carcassonne*.
Ni ch'cont' si bien tourné
Du *nid abandonné*.
Ni l'Garonn', gasconnade,
Qui f'rot rire un malade ;
Ni *Grégoire*, ch'méd'cin
Qui n'ordonnot qu'du vin.

VIII

A l'amitié fidèle
Chaqu' fos qu'l' parle d'elle
Il y met tant d'ardeur
Qu'ont y vot l'fond d'son cœur.
Au sujet de l' Patrie
Triste de l' vir meurtrie,
L'pus gai des bourc-in-train
Nous dit tout sin chagrin.

IX

Il a, pour ses paroles,
Tristes, joyeuses ou drôles,
Fait des airs si bies, si nas
Qu'tout l' monde les a r'tenus.
Dins deux mille ans, peut-être,
Les airs du gai poète
Chass'ront l'chagrin, l'ennui,
Comme i' l' fait'nt aujourd'hui.

X

Honneur à ch' homme d' Flandre,
A l'esprit vif et tendre,
Car ses couplets nombreux
Ont fait bien des heureux.
I vivra dans l'histoire,
Et nos infants s'f'ront gloire,
Comm' nous, de l' louanger
Tout autant qu'*Béranger !*

Le refrain de cette chanson, dont le dernier couplet a été bissé et souligné par de nombreux applaudissements, a été chanté en chœur par tous les membres de l'Union artistique. M. Gustave Nadaud a paru très touché de cette délicate attention. Quant à l'auteur, le célèbre chansonnier lillois, il a été longuement acclamé.

Concours de chiens ratiers. — Cinq cents personnes se pressaient, dimanche à trois heures, dans la vaste salle de Mme Dominique-Rousseau, rue de l'Alouette, où avait lieu un concours de chiens ratiers, organisé par le « Ratier-Club » roubaisien. Il y avait 300 fr. de prix en espèces, avec diplômes; 51 chiens, formant trois catégories, ont pris part au concours; chaque chien avait 5 rats à exterminer. Voici les résultats :

1re catégorie, 17 chiens de 1 à 8 k : 1er prix, 50 fr. et diplome, à *Finot*, à M. Deregnaucourt, de Lille ; 18 secondes; 2e prix, 25 fr. id., *Mina*, M. Berte, de Roubaix, 15 secondes ; 3e prix, 15 fr., id., *Bill*, à M. Adolphe Vienne, de Roubaix ; 4e prix, 10 fr. id., à *Prince*, à M. Mausee, de Roubaix, 19 secondes.

2e catégorie, 23 chiens de 8 à 15 k. : 1er prix, 50 fr. et diplôme, à *Bismarck*, à M. Rémy, de Lille, 11 secondes 1/2 ; 2e prix, 25 fr. id., à *Boulenger*, à M. Philippart, de Tournai, 13 sec.; 3e pr., 15 fr. id., *Nipp*, à M. J.-B. Lemettre de Tourcoing, 13 sec. 1/2; 4e prix, 10 fr. id., à *Fox*, Denève, de Roubaix, 14 secondes.

3e catégorie, 12 chiens de 15 k. et au-dessus : 1er prix, 50 fr. et diplôme, *Fox*, à M. Etienne, 12 sec.; 2e prix, à *Turc*, à M. J.-B. Vienne, 16 sec. : 3e prix, *Black*, à M. Klingmaillet, 17 s.; 4e prix, à *Fox*, à M. J.-B. Baert, 18 s. 3/4.

A l'issue du concours ont eu lieu différents jeux de fantaisie. Voici le détail :

Jeux de barrières : 1er prix, *Turc*, du Ratier Club, 6 secondes ; 2e prix à *Boulenger*, à M. Philippart, de Tournai, 6' 1 3/4.

Jeux de pots à fleurs : 1er prix, *Par Hasard*, à M. Parent de Roubaix, 4 s. 1/2 ; 2e prix, *Trina*, à M. Cevroet, 5 s. 1/2 ; 3e prix, *Funik*, à M. Crépel, de Roubaix, 7 s.

Le concours était terminé à 6 h. 1/2.

On parle d'une lamentable affaire à laquelle on mêle des noms jusqu'ici honorables. Des dénonciations auraient été adressées à la justice contre une cabaretière de la rue Pierre de Roubaix qu'on accuserait d'avoir transformé sa maison en lupanar. Des jeunes filles mineures au nombre de sept servaient au honteux commerce de la cabaretière. Il paraîtrait que ce serait sur un avis reçu du parquet que l'enquête aurait été commencée.

Un enfant brûlé par le pétrole. — Samedi soir un ouvrier tisserand habitant la rue d'Alger, M. Henri Seynave, rentrait chez lui, quand son enfant, Emile, âgé de cinq ans, courut à sa rencontre. Il le prit dans ses bras et le plaça sur la table pendant qu'il se déshabillait. Soudain l'enfant poussa des cris terribles. En se retournant il avait renversé une lampe à pétrole et le liquide s'était enflammé. M. Seynave jeta aussitôt le cendrier du poêle sur les flammes qui s'éteignirent bientôt. Mais le petit Emile avait reçu des brûlures aux mains et à la joue droite; son état n'est d'ailleurs pas grave.

Un homme qui veut se tuer. — Un graveur, habitant la rue de Lannoy, a été pris subitement, dans la soirée de samedi, d'un accès d'aliénation mentale. Il a essayé, à plusieurs reprises, de se jeter par les fenêtres. Un rassemblement s'était formé devant la maison. La police n'est pas parvenue à se rendre maître de ce malheureux. M. Druelle, médecin, avait ordonné de le conduire à l'Hôtel-Dieu; mais on ne put y parvenir et l'on a été obligé de garder toutes les issues de la maison.

L'agression de la rue du Collège. — Le charbonnier Auguste Vierlinck, qui, à deux reprises différentes, avait menacé de mort, M. André Beliesa, vient de se rendre coupable d'un nouveau délit. Il était enfermé dans la prison de l'hôtel-de-ville ; il y a tout brisé, seau, bassin, gamelle, portes, etc., etc. C'est en allant lui donner à manger, que M. Tiberghien, la géolier de la prison, s'aperçut des dégâts commis. Pendant que le gardien avait le dos tourné, Vierlinck enleva son soulier et le lui lança à la tête. M. Tiberghien portait heureusement son képi. Il eut toutes les peines du monde à se dégager des mains de ce forcené.

Vierlinck est gardé spécialement à vue.

Un menuisier blessé. — Un accident s'est produit, dans la soirée de samedi, rue Bernard. Un ouvrier menuisier, nommé Nottermann, travaillait cette rue, une poutre sur son épaule. Soudain il heurta la bordure du trottoir et tomba. Le pauvre homme reçut sur le corps la lourde pièce de bois qui lui fit des contusions multiples. Des passants le transportèrent dans une pharmacie de la rue de Lannoy. On y constata des écorchures qui lui faisaient perdre beaucoup de sang, une fracture du bras gauche et une blessure à la jambe. Après un premier pansement, le blessé a été reconduit chez lui, en voiture, rue Pierre de Roubaix.

Un vol Grand'Place. — En se rendant aux halles pour y faire quelques emplettes, Mme Debrulle, habitant la rue Ste-Elisabeth, s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu : il contenait neuf francs. On lui déclara avoir aperçu, rôdant autour d'elle pendant une acquisition antérieure, un jeune homme d'une vingtaine d'années.

Vol d'un parapluie. — Dimanche matin, un jeune garçon d'une quinzaine d'années, Emile Deburque, en sortant de l'Eglise du Sacré-Cœur, s'aperçut que son parapluie avait disparu. Il découvrit bientôt le voleur, un homme d'une quarantaine d'années qui refusa de le rendre. Emile Deburque a porté plainte.

Un enfant qui promet. — Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un enfant de huit ans, Emile Masure, habitant la rue de la Vigne, était parti clandestinement de chez ses parents. Cet enfant était revenu mardi soir ; son père lui adressa des reproches au sujet de son absence : l'enfant n'eut pas l'air d'en être touché. Le lendemain matin, il se rendit chez une voisine, Mme C..., amie de sa mère, et la prévint qu'il partait pour une quinzaine de jours ; « Quand » mon père sera plus convenable avec moi, ajouta-t-il, je reviendrai » Mme C... s'empressa de prévenir les parents, mais il était déjà trop tard. Depuis l'enfant n'a plus reparu.

Une servante infidèle. — Une fille de vingt-cinq ans, Hélène B..., gouvernante dans une maison de la rue des Arts, est partie, samedi soir, emportant des bijoux de sa maîtresse, du linge, des effets et plusieurs objets de valeur. Elle aurait cédé aux instances d'un ouvrier qui la courtisait et qui lui aurait conseillé cette mauvaise action.

Les arrestations de dimanche. — Elles sont au nombre de trois. Un ouvrier peintre, âgé de 52 ans, nommé Louis Houssainlier, trouvé dans la grande-rue, dans une tenue absolument débraillée. Cet individu a avoué n'avoir pas de domicile et n'avoir pas de travail. Le délit de vagabondage ne pouvait être mieux établi.

Dans la rue de la Paix, un individu de 40 ans environ Jules Delesalle, mendiait de porte en porte et accablait d'injures ceux qui ne lui donnaient rien. Il paraissait